

Démarche : Demande d'autorisation : Prise de vue et de son et/ou survol de drone en cœur du parc national de la Réunion

Organisme : Parc national de La Réunion

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Formulaire pour demander l'autorisation de prise de vue et de son et/ou de survol de drone en cœur de parc national. En cas de difficulté lors de la complétion du formulaire, vous pouvez nous solliciter par courrier électronique à l'adresse suivante : autorisations@reunion-parcnational.fr

CIBLAGE DE LA DEMANDE

Demande de prise de vue et de son et/ou de survol de drone en cœur de parc

L'usage de drones/ survol motorisé (en hélicoptères, ULM, petits avions, etc.) dans le cœur du parc national de La Réunion est strictement réglementé afin de préserver l'esprit des lieux et la biodiversité exceptionnelle qu'il abrite. Cette réglementation vise notamment à limiter l'impact sur les espèces menacées comme le Pétrel de Barau, le Pétrel noir de Bourbon et l'Echenilleur de La Réunion (Tuit-tuit), et à garantir aux riverains et aux visiteurs la quiétude nécessaire à une expérience en cœur de Parc national.

Si les paysages du cœur du parc se prêtent à la réalisation de prises de vue ou de son, ces activités – lorsqu'elles sont menées dans un cadre professionnel – sont également encadrées afin d'assurer la protection de ce patrimoine.

Ce formulaire doit être déposé dans un délai minimum de 21 jours avant la date prévue pour le survol et/ou la prise de vue. Ce délai est calculé à partir de la réception du formulaire complet par le Parc national de La Réunion. En cas de non-respect du délai de 21 jours, le Parc national de La Réunion se réserve le droit de ne pas autoriser l'activité ou de demander son report, faute d'un délai d'instruction suffisant.

En cas de difficulté lors de la complétion du formulaire, vous pouvez nous solliciter par courrier électronique à l'adresse suivante : autorisations@reunion-parcnational.fr

Demande d'autorisation : Prise de vue et de son et/ou survol de drone en cœur du parc national

Votre demande concerne

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Une prise de vue ou de son sans drone

☐ Une prise de vue ou de son avec drone

☐ Un survol en drone sans prise de vue

Rappel : vous devez faire une demande ponctuelle si vous prévoyez :

- Un tournage de nuit
- Des installations lourdes (cantine, décors, campement, groupe électrogène...)
- Un tournage dans une zone sensible : Roche écrite, triangle des Bénaires, massif du piton des neiges, Grand bassin, Rivière des remparts.

Type de demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Demande annuelle (première demande)

☐ Demande annuelle (renouvellement)

☐ Demande ponctuelle

IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE

Vous êtes le bénéficiaire de la demande

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Identification du demandeur intermédiaire

Email du demandeur intermédiaire

Adresse du demandeur intermédiaire

Numéro de téléphone du demandeur intermédiaire

Nom de l'organisation du demandeur intermédiaire

le cas échéant

Identification du bénéficiaire de la demande

Fonction / qualité du bénéficiaire

Demande d'autorisation : Prise de vue et de son et/ou survol de drone en cœur du parc national

Email du bénéficiaire

Email du bénéficiaire

Adresse du bénéficiaire

Numéro de téléphone du bénéficiaire

Numéro de téléphone du bénéficiaire

Nom de l'organisation du bénéficiaire

le cas échéant

Numéro de SIRET du bénéficiaire

SIRET

Dénomination

Forme juridique

IDENTIFICATION DU PROJET

Numéro de votre précédente autorisation du Parc national

Si vous le possédez

Année de la dernière autorisation du Parc national

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bilan de l'activité sur l'année passée

Modèle du tableau fourni ci-dessous.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bilan de l'activité sur l'année passée

Modèle du tableau fourni ci-dessous.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bilan de l'activité sur l'année passée

Modèle du tableau fourni ci-dessous.

PRÉSENTATION DU PROJET

Nom du projet

Format de la ou des prise(s) de vue(s) et de son

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ photo

☐ vidéo

☐ son

Destination de la ou des prise(s) de vue(s) et de son

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Reportage ou documentaire télévisuel

☐ Reportage d'actualité

☐ Création de documents de communication promotionnelle

☐ Tournage d'un film ou d'un clip

☐ Suivi de chantier

☐ Reportage ou suivi photographique

Description du projet (synopsis...)

La prise de vue va-t-elle durer plus d'un jour ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Date et heure de début de prise de vue

Date et heure de fin de prise de vue

Date ou période de report envisagée en cas de mauvaise météo

Localisation du projet

Choix de la méthode pour localiser le projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Remplir le module de cartographie, soit directement sur une carte interactive, soit en fournissant un fichier GPX ou KML (recommandé)

Demande d'autorisation : Prise de vue et de son et/ou survol de drone en cœur du parc national

☐ Fournir une pièce justificative permettant de localiser le projet (dessin/photo/schéma..)

Indications pour compléter le module de cartographie

Dans le cas d'une prise de vue : vous devez localiser l'équipe de tournage et la zone filmée.

Dans le cas d'un survol en drone : vous devez localiser le plan de vol, le télépilote et la zone filmée (le cas échéant)

Localisation de la prise de vue et/ou plan de vol du drone

Pièce justificative permettant de localiser le projet

Vous pouvez fournir une pièce justificative ci-dessous permettant de localiser le projet (prise de vue et/ou survol de drone).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative permettant de localiser le projet

Effectif total de l'équipe

Effectif maximal de l'équipe

Rôles dans l'équipe (si connus)

(télépilote, cameraman, assistants, metteur en scène, comédiens, figurants...)

Prise de vue et de son réalisée

(y compris pour le télépilote du drone si concerné)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Depuis un sentier ou un espace d'accueil du public

☐ En immersion dans le milieu naturel (hors sentier)

Le survol est réalisé

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Depuis un sentier ou un espace d'accueil du public

☐ En immersion dans le milieu naturel (hors sentier)

Modalités d'accès au site de réalisation de la prise de vue

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ À pied

☐ En véhicule motorisé

Rappel : si vous prévoyez un acheminement du matériel ou des personnes par hélicoptère, une autre demande est nécessaire :

Demande d'autorisation : Prise de vue et de son et/ou survol de drone en cœur du parc national
<https://www.reunion-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-la-reunion/reglementation/le-survol-motorise>

Matériel de tournage amené sur le site et quantités

(caméras, échelles, traveling, éclairage et son, stabilisateurs...)

Rappel : le matériel doit être limité au strict nécessaire et ne doit pas porter atteinte à la végétation lors de son installation.

Utilisation d'un groupe électrogène

Rappel : les groupes électrogènes doivent être protégés par un bac de protection pour éviter les fuites de carburant dans le milieu naturel.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Utilisation d'un éclairage artificiel

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Type d'éclairage, durée et horaires d'utilisation

Prévoyez-vous des décors ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Description des décors

Rappel : l'installation de décors est possible sous réserve qu'ils soient temporaires et démontables et que leur positionnement soit validé dans le cadre de la visite de reconnaissance préalable. La fixation au sol ou sur la végétation des éléments de décor est interdite.

Prévoyez-vous les installations logistiques suivantes ?

Rappel : les installations logistiques doivent être limitées au strict nécessaires et amovibles.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Cantines

☐ Toilettes

☐ Régies

Demande d'autorisation : Prise de vue et de son et/ou survol de drone en cœur du parc national

☐ Vestiaires

☐ Aucune installation

☐ Autre

Le projet nécessite l'organisation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ d'un bivouac (une nuit sur site, matériel transporté à dos d'homme)

☐ d'un campement (plus d'une nuit, matériel non transportable uniquement à dos d'homme)

☐ ni bivouac ni campement

Nombre de tentes

Nombre de personnes

Matériel nécessaire pour le campement ou bivouac (si non encore décrit dans le dossier)

Douches, points d'alimentation en eau, sanitaires...)

Rappel : le matériel doit être limité au strict nécessaire et ne doit pas porter atteinte à la végétation lors de son installation.

Emplacement pour l'installation du campement ou du bivouac

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Seulement si le module de cartographie ci-dessus n'a pas été complété.

Dates, horaires et durée du campement ou du bivouac

Dispositif envisagé en cas d'incendie

Si utilisation d'un groupe électrogène, cantine, campement

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Extincteur

☐ Bâche anti feu

☐ Demande d'autorisation : Prise de vue et de son et/ou survol de drone en cœur du parc national

☐ Autre

☐ Aucun

Rappel

La demande annuelle sera accordée sur l'année civile en cours (de la date de la demande au 31 décembre de l'année en cours). Vous devez faire une demande ponctuelle si vous prévoyez :

- Un tournage de nuit
- Des installations lourdes (cantine, décors, campement, groupe électrogène...)
- Un tournage dans une zone sensible : Roche écrite, triangle des Bénaires, massif du piton des neiges, Grand bassin, Rivière des remparts.

Si certains des projets sont déjà connus, ajouter une description

Dates ou période de tournage, lieux, type de document produit, scénario...

Date et Heure de début du vol de drone

Si différent des dates de tournage

Nombre de drone

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre le certificat du télépilote

Si vous le possédez

Rappel : si vous prévoyez de réaliser des travaux dans le cadre de cette demande, une autre demande est nécessaire :
Pour les demandes de travaux soumis à autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir ou décision prise sur la déclaration préalable) :
Rapprochez-vous de votre commune.

Les demandes de travaux non-soumis à autorisation d'urbanisme font, quant à elles, l'objet d'une autorisation du Parc national de La Réunion. Toutes les informations nécessaires ainsi que le formulaire adapté à votre situation sont disponibles ici :
<https://www.reunion-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-la-reunion/reglementation/travaux-sur-le-territoire-du-parc-national>
adhesion

Rappel : si cette demande de survol est réalisée dans le cadre d'un projet ou d'une mission scientifique

Dans le cœur du parc national de La Réunion, les missions scientifiques sont soumises à autorisation du Parc : <https://www.reunion-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-la-reunion/reglementation/recherches-et-prelevements>

Cette demande est-elle liée à un ou plusieurs autres dossier(s) déposés auprès du Parc national de La Réunion ?

Cochez la mention applicable

Demande d'autorisation : Prise de vue et de son et/ou survol de drone en cœur du parc national

☐ Oui

☐ Non

Numéro du dossier lié

Déclarations sur l'honneur

Je m'engage à ne pas survoler les personnes ou rassemblement de personnes sans leur consentement.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Dans le cirque de Mafate, je m'engage à ne pas survoler les habitations et jardins sans le consentement des habitants.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je m'engage à nettoyer tout mon matériel avant et après le tournage, notamment les chaussures et le matériel, afin de ne pas disséminer de graines d'espèces invasives, et à prendre des photos de cette phase de nettoyage qui pourra être contrôlée par le Parc national

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je m'engage à ramener tous les déchets produits dans le cadre de la prise de vue et de son, mêmes biodégradables (épluchures, peaux de banane...) susceptibles d'attirer les rats

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je certifie la véracité des informations transmises dans le dossier et reconnais avoir pris connaissance de la réglementation spécifique au cœur du parc national de La Réunion, notamment celle édictée par la Charte du Parc national de La Réunion et sa modalité d'application de la réglementation n°21.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Fait à

Lieu actuel

le

Date du jour